

Réunion du jeudi 15 septembre 2016 à 20h 15 sous la présidence de M. Jean-Gabriel MASSON, Maire

Excusés : Franck Gothière, Nathalie Gernez (procurations données)

✓ **Reprise de Voirie**

Monsieur le Maire informe le conseil qu'un inventaire patrimonial de la voirie est en cours.

Il apparaît que plusieurs parcelles des lotissements des Roitelets, Mimosas et Coquelicots n'ont pas encore été rétrocédées dans le domaine public :



- ✓ Mimosas : Le parking devant la mairie (C730) et l'allée au fond de la rue qui donne sur les champs (7C31) ne sont pas rétrocédés dans le domaine public, elles appartiennent en copropriété des parcelles C730, C731, C727 et C729. Les parcelles C727 et C729 étant versés dans le domaine public. Il conviendra de voir quel est le statut juridique des 2 parcelles restantes.

- ✓ Les parcelles C770, C780, C781, C768 de la rue des roitelets sont toujours la propriété de la société Massein & Cie qui a été depuis liquidée. Il convient de trouver qui est le légataire pour procéder à la rétrocession. A défaut, engager une procédure d'abandon des parcelles au profit de la commune.

Le conseil municipal donne pouvoir au maire pour entamer toutes démarches sur ces parcelles visant une rétrocession dans le domaine public.

- ✓ **Révision PLU**

Monsieur le maire informe de la nécessité de reprendre la délibération de révision générale du PLU prise en novembre 2015 et depuis gelé de par notre future entrée à la MEL.

Cette révision doit démarrer avant le transfert de compétences PLU à la MEL le 1^{er} janvier 2017 si la commune souhaite amorcer rapidement cette révision générale.

- ✓ **Renouvellement Contrat Enfance Jeunesse**

Le contrat enfance jeunesse signé avec la Caf du Nord veanti à échéance en 2016. Le diagnostic a confirmé le renouvellement de la participation de la commune au Relais d'Assistantes Maternelles Itinérant Wepp'iti géré par l'association Innov'Enfance. Le relais intervient à raison d'une permanence d'une demi-journée tous les 15 jours sur Fromelles, soit 0.09 ETP.

Le conseil valide le renouvellement de la convention et donne pouvoir au maire pour signer la dite convention CEJ pour le RAM Wepp'iti.

- ✓ **Information Mission Locale des Weppes , CLIC et Office du Tourisme**

Mme Blondel informe le conseil de la fusion de la Mission Locale des Weppes et de celle du Pévèle Mélantois Carembault afin de mutualiser les moyens. La nouvelle mission locale s'appellera Mission Locale Métropole Sud. Les antennes actuelles sont conservées.

De même l'antenne CLIC des Weppes (Centre Local d'Information et de Coordination, pour l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie et de leur famille) devrait à terme fusionner avec une autre antenne locale (Pévèle Mélantois ?).

Enfin Mme Blondel remonte les inquiétudes de l'Office du Tourisme de Weppes quant au financement par les communes sur la part animations locales de l'activité. Toutes les communes ne jouent pas non plus le jeu du reversement
La commune de Fromelles réaffirme à cette occasion son soutien à l'OTW.

- ✓ **Adhésion FEAL pour l'éclairage public**

Du fait de la loi Notre, le Syndicat intercommunal d'électrification de la région de Radinghem-en-Weppes (SIERR) sera dissous au 31 décembre 2016. Il est proposé transféré la compétence « Eclairage public » à la FEAL et d'en adopter les nouveaux statuts.

Le conseil valide le transfert et les statuts à l'unanimité.

Mr François Coevoet et désigné représentant titulaire pour la commune, Mme Nicole Glorian suppléante.

- ✓ **Adhésion SIDEN-SIAN**

Monsieur le maire fait lecture des demandes d'adhésion au SIDEN-SIAN :

- Compétence « Eau potable » (production) pour la commune de Camphin-en-Carembault

- Compétence « Eau potable »(production et distribution) pour les communes Bellonne, Denain, Graincourt-les-Havrincourt, Neuvireuil, Oisy-le-Verger, Sains-les-Marquion et Vis-en-Artois
- Compétence « Défense extérieure contre l'incendie » » pour les communes de Bellonne, , Graincourt-les-Havrincourt, Neuvireuil, Oisy-le-Verger, Sains-les-Marquion et Vis-en-Artois
- Compétence « assainissement collectif », « assainissement non collectif » et « gestion des eaux pluviales urbaines » pour le Syndicat Intercommunal d'assainissement de la région de Condé (SIARC)
- Compétence « assainissement collectif » des communes de Coucy-les-Eppes et Eppes.

Le conseil valide les demandes d'adhésion

✓ **Affiliation CDG59**

Le syndicat mixte SAGE de l'Escaut sollicite l'affiliation au Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale du Nord (CdG59)
Le conseil valide la demande d'affiliation.

✓ **Réseau de Médiathèques MédiaWeppes**

Monsieur le maire informe que la solution avec la coordinatrice actuelle ne pourra se faire. Une solution reste à trouver entre les maires des 5 communes de la CCW pour une poursuite du réseau en 2017.

Le rallye des médiathèques se déroulera le 25 septembre prochain, le final aura lieu à Fromelles

✓ **Avancement des travaux**

L'aménagement intérieur de la 1^{ère} partie de la médiathèque devrait être fini d'ici le rallye des médiathèques, afin de permettre à tous de découvrir ce nouveau lieu à cette occasion.

Les travaux de la mairie se poursuivent. Nous accusons un retard sur la pose des menuiseries extérieures. La commission travaux a validé des avenants sur des travaux non prévus dans le marché : traitement et aménagement des bureaux existants dont de problème d'humidité nous aurait obligé à intervenir de nouveau dans les années à venir.

Il est prévu de refaire également les plafonds des anciennes classes d'école sur les 2 prochaines années.

✓ **Rapport d'activité CCW**

Monsieur le maire présente au conseil le rapport d'activités 2015 de la CCW.
Il n'est pas fait de remarques particulières.

✓ **Rentrée des classes**

La rentrée des classes s'est bien passée avec l'ouverture de la 5^{ème} classe et 110 élèves. Il faut rester néanmoins vigilant pour la rentrée 2017 car les effectifs, en augmentation, sont légèrement en-dessous de l'estimation faite en mars dernier.

Les enseignants remercient la commune pour les travaux effectués durant le mois d'août : aménagement de la 5ème nouvelle classe avec déménagement des livres de la bibliothèque à la maison des associations, nouveau cablage informatique pour redistribuer les ordinateurs dans chaque classe.

Le versement du fonds de soutien a été prolongé cette année. Il est proposé de diviser par 2 la contribution des familles extérieures à la commune par rapport à la somme initialement demandée.

Soit 30 € pour un créneau, 45 € pour 2 créneaux, 60 € pour 3 créneaux, 75 € pour 4 créneaux et 90 € pour 5 créneaux et plus.

Le versement deviendra obligatoire à partir de la rentrée 2017 dès lors que les familles seront informées avant la rentrée scolaire.

Il conviendra donc de trouver une solution de versement plus pérenne.

Le principe est adopté par 8 voix pour, 2 abstentions, 5 contre.

✓ **Voirie**

Le programme CCW 2016 sera prochainement lancé et contiendra : rue de la cardonnerie (tronçon vers Fleurbaix), rue de la Biette, borduration et trottoir rue des Vaulx, réfection partielle sur rue des mimosas, rue du train de Loos et coquelicots.

Pour 2017, la MEL demande à chaque commune ces priorités à hauteur de 50 000 € par commune. La commission voirie se réunira pour définir ces priorités.

✓ **Dossier Monuments Historiques et Unesco**

La commission régionale de la direction de la culture s'est réunie en juin et a recommandé au préfet l'inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le cimetière VC Corner. Le parc mémorial Australien n'est pas retenu, ce qui ferait revenir le périmètre de protection ABF à la zone initiale des 500m pour le bas du village.

Le dossier de candidature UNESCO suit son cours avec la proposition des sites du VC Corner et du cimetière du bois du faisant.

✓ **Rallye des routes du Nord**

L'organisateur du rallye des routes du Nord demande un passage sur la commune. Le conseil municipal rejette la demande par 8 voix contre, 7 abstentions.

✓ **Informations diverses**

Mr Pollet sollicite la commune pour un emplacement sur le parking de la mairie pour la pose d'un distributeur automatique de légumes.

La demande est rejetée par 7 voix contre, 6 absents. Mr Jamez et Mme Blondel n'ont pas pris part au vote.

Suite aux attentats de cet été, il conviendra d'adapter les mesures de sécurité pour l'organisation de la prochaine braderie : limitation du nombre d'accès par la voirie, contrôle aux 2 entrées voirie, aucun véhicule sur zone ne pourra stationner durant la braderie.

Le 1^{er} conseil communautaire de la MEL fusionné avec la CCW aura lieu le 15 décembre avec l'élection du bureau, le conseil suivant début janvier actera le retour des compétences sur les espaces verts et les équipements sportifs aux communes.

Il faudra trouver une solution pour les tontes des espaces verts.

Tous les sujets du jour ayant été abordés, Monsieur le Maire clôture la séance à 23h45.